

Focus sur une étude en cours

L'impact de la prison sur la désistance



Photo Fabien GALLINI, Conseiller Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation (CPIP)
Mur d'une cour de promenade, maison d'Arrêt de Lyon- Perrache

Nous avons rencontré Lila KAZEMIAN le 14 et 15 février 2013, à Paris, à l'occasion de la Conférence de Consensus pour la Prévention de la Récidive, dans laquelle elle intervenait en qualité d'expert au sujet des prédicteurs de désistance.

Elle nous avait fait part, lors d'une discussion, de son projet de recherche au sein de différents établissements pénitentiaires parisiens. Cette étude, qui s'inscrit dans une recherche comparative avec d'autres pays, avait pour but d'explorer les mécanismes de réinsertion sociale mis en œuvre en milieu carcéral. Afin de mieux cerner les obstacles à la réinsertion, le projet devait explorer différentes dimensions rattachées aux caractéristiques sociales et psychologiques des détenus, aux perceptions de la qualité des services de réinsertion disponibles en prison, ainsi que les conditions nécessaires à une réinsertion sociale après le retour à la vie libre.

La synthèse qui suit, est issue des éléments recueillis le 05/07/2013 à l'issue d'un entretien téléphonique avec Lila KAZEMIAN, Criminologue, Professeure au département de Sociologie du John Jay College of Criminal Justice- New York. Cet échange était destiné à illustrer un dossier de synthèse consacré à la désistance et à disposer d'un éclairage sur les modalités et les premiers apports de cette recherche ainsi que d'entendre les préconisations éventuelles de cet expert au sujet de la pratique des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de probation (CPIP).

Lila KAZEMIAN a effectué ses études doctorales à l'institut de criminologie de l'Université de Cambridge, où elle a également effectué un stage post-doctoral.

Ses travaux de recherches sont principalement axés sur les carrières criminelles, la criminologie développementale, le désistement, la réinsertion sociale et la criminologie comparée.

Etude menée à la Maison Centrale de Poissy et à la Maison d'Arrêt de Villepinte (avril- juillet 2013)

Dans le cadre de cette étude comparative, Lila KAZEMIAN est intervenue dès le mois d'avril 2013 à la Maison Centrale de Poissy (78) puis à la Maison d'Arrêt de Villepinte (93). La phase de recueil de données a débuté à l'issue de discussions engagées avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire entre janvier et février 2013 dans le but de définir le cadre et les modalités méthodologiques. Cette recherche a été financée avec le concours d'une bourse de recherche de la Ville de Paris (*Research in Paris*), ainsi qu'avec le soutien du City University of New York.

Recueil de données réalisé à la Maison centrale de POISSY

Lila KAZEMIAN souhaitait analyser, dans une approche systémique, les rapports entre les détenus et l'environnement carcéral ainsi que celui des personnels avec leur cadre de travail. L'objectif était par ailleurs de déterminer l'impact de la prison sur la désistance des condamnés incarcérés pour de longues peines.

60 détenus ont ainsi été entendus au cours d'entretiens d'une durée d'environ deux heures. Les questions s'articulent en trois sections relatives à la qualité de vie en détention, aux victimisations, c'est à dire les événements traumatiques antérieurs à l'incarcération et ceux directement liés au vécu carcéral, et enfin les préoccupations de la personne interrogée.

Dans la première section Lila KAZEMIAN a utilisé l'échelle d'évaluation pondérée MQPL (Measuring Quality of Prison Life) élaborée par Alison LIEBLING (Professeure de criminologie, Directrice du Centre de recherche sur les prisons à l'Université de Cambridge). Les questions reprennent des éléments relatifs aux caractéristiques générales de la personne (situation pénale, religion, situation familiale, réseau d'amis, activité culturelle et sportive), la participation à des programmes de réduction de la toxicomanie, à des programmes de prévention ou de modification de comportement, aux relations entre détenus et surveillants, entre codétenus (...). Dans la seconde section, relative aux victimisations, la grille d'entretien est issue de l'étude longitudinale de Montréal, menée par Marc LE BLANC et plus récemment Julien MORIZOT, de l'échelle de victimisation de Cathy WIDOM (le LTVH), et d'une étude menée par le Bureau of Justice Statistics sur les victimisations dans les établissements pénitentiaires américains. Enfin, la dernière section est axée sur les préoccupations de la personne (les obstacles à la sortie, comment la prison a favorisé leur réflexion par rapport à l'acte commis etc.).

Sur les 60 entretiens, 55 devraient pouvoir donner lieu à une exploitation poussée permettant, par pondération, de dégager des résultats représentatifs.

Par ailleurs des questionnaires électroniques ont été adressés au personnel pénitentiaire, de façon à examiner les liens entre leurs préoccupations et celles des détenus. Les questions ont eu pour objet la perception de la qualité de travail, les relations avec la hiérarchie, les préoccupations du personnel¹.

Recueil de données réalisé à la Maison d'Arrêt de Villepinte

Lila KAZEMIAN n'ayant obtenu que tardivement un accord pour intervenir à la Maison d'Arrêt de Villepinte, la méthodologie a été ajustée en accord avec la DAP. Certaines questions relatives par exemple aux idéations suicidaires ont été supprimées dans la mesure où les témoignages n'ont pu être collectés qu'au moyen de questionnaires. Lila KAZEMIAN a néanmoins rencontré les différents auxiliaires d'étage afin d'expliquer sa démarche et faciliter leur participation à la distribution des 950 questionnaires.

Ces derniers abordent des éléments relatifs à la perception de la qualité de vie en détention, de la

¹ Observation de Lila KAZEMIAN, échange de courriel électronique du 07/07/2013 : Ces données ne donneront cependant lieu à une exploitation que si elles sont en nombre suffisant.

qualité du service, comment l'établissement prépare à la sortie, diminue certains risques etc.

L'ensemble de ces éléments seront étudiés à New- York et devraient donner lieu à la rédaction d'articles ou d'un ouvrage.

Questions posées à Lila KAZEMIAN en lien avec l'approche mobilisée et l'objet de cette recherche.

La France utilise le terme de réinsertion et non celui de désistance. Lila KAZEMIAN ayant également employé ces deux concepts nous lui avons demandé s'ils se confondaient ou s'il existait des différences entre ces notions.

Lila KAZEMIAN explique que la réinsertion représente les modalités du retour à la vie libre. Elle n'est réellement possible qu'une fois que l'individu est à nouveau dans la communauté mais elle n'est pas nécessairement associée à une sortie de la délinquance.

En revanche, la désistance est un processus qui se poursuit au cours de l'incarcération et qui n'est pas forcément conditionné par le retour à la vie libre. Des personnes peuvent ainsi rester inscrites dans des carrières délinquantes tout en étant détenues (poursuites des actes de délinquance en détention) et d'autres peuvent au contraire manifester des signes de désistance.

Il est indispensable pour l'agent de probation de pouvoir clairement identifier ces facteurs associés à la désistance car ils conditionnent les modalités d'intervention : Il faut redoubler d'efforts avec ceux qui sont prêt à changer, « *il faut poursuivre, capitaliser, amener la personne à s'orienter vers ce processus* ». L'approche abolitionniste (suppression de la prison) est illusoire car certains individus ne peuvent, sans changement, être replacés dans la collectivité. Néanmoins, en tant que tenant de l'approche développementale, Lila KAZEMIAN estime que chaque personne peut « *changer de cheminement* » en dépit de passés et d'antécédents lourds. Avec « *des ressources adaptées* », la presque totalité des gens peuvent modifier des attitudes et comportements qui peuvent être nuisibles à eux-mêmes et à autrui.

Les outils actuariels qui associent une analyse clinique constituent une aide importante dans cette perspective. Ils sont mal perçus en France car appréhendés comme de simples instruments d'évaluation du risque. En réalité ils permettent également une juste évaluation des besoins de la personne et favorisent la planification des interventions.

Au vu de ces éléments nous avons souhaité savoir quelles préconisations Lila KAZEMIAN pouvait formuler au sujet de la pratique des CPIP en milieu carcéral ?

Selon Lila KAZEMIAN, idéalement, il faudrait plus d'insertion, plus de ressources, et plus de temps. « *Plus de ressources, c'est l'idéal. En période de crise, ce n'est pas forcément possible. Il faut alors tenter d'utiliser les ressources disponibles, souvent limitées, de façon stratégique, au bon moment avec ceux qui en ont davantage besoin. D'où l'importance d'être en mesure d'identifier les individus alors qu'ils se retrouvent à un point crucial du processus de changement* »².

Les recherches relatives à la qualité du rapport agent/ client ont insisté sur l'importance de la relation entre le praticien et l'utilisateur. Le CPIP ne peut en effet avoir le même rapport avec le détenu que celui du surveillant, fondé sur l'autorité.

Cette relation doit être de nature à favoriser l'expression de la parole car il est indispensable que l'agent de probation puisse se saisir des nouveaux tournants exprimés par l'utilisateur.

Cela implique également une stratégie, un ajustement de la méthodologie. Lila KAZEMIAN estime que ce ne sont pas les événements tels que le travail qui créent réellement des tournants mais que ces derniers sont surtout liés à la conjonction avec un changement cognitif³

² Ibid, observation de Lila KAZEMIAN, le 07/07/2013

³ Ibid, « *Bien que ces événements peuvent quand même stimuler un changement cognitif* ».

Il conviendrait en conséquence, dans le cadre du parcours de détention, d'identifier les activités qui opèrent chez l'individu cet éveil, ce qui stimule leur intérêt.

Malheureusement les établissements disposent essentiellement de « groupe d'activités », telle que l'école, et des personnes peuvent être jugées désinvesties si elles refusent d'y participer alors qu'en réalité il se peut que seul ce type d'activité ne soit pas adapté. « *Il faut identifier des activités, des habilités, des aptitudes qui puissent stimuler l'intérêt pour apaiser cette colère* », parfois préexistante mais amplifiée par l'expérience avec le système pénal.

Dans le même esprit, au cours de cet échange, Lila KAZEMIAN indique avoir été surprise par la réponse des nombreux détenus interrogés lorsqu'elle leur a demandé si on les avait aidé dans leur réflexion par rapport à leurs actes. « *La réponse est souvent négative, mais certains ont aussi affirmé que bien qu'ils n'ont pas été aidé, ils ont effectué cette réflexion par eux-mêmes*⁴ ».

Par ailleurs il ne faut pas sous estimer, selon elle, l'importance de l'environnement sur la qualité des relations, des perceptions respectives, personnel/détenu. Le cadre doit être valorisant autant pour les uns que pour les autres pour que les conditions soient favorables au changement. De nombreux obstacles à la réinsertion et à la désistance sont induits par l'environnement.

Plus spécifiquement, Lila KAZEMIAN a été très marquée au cours de cette phase de recueil de données, par la situation des détenus longue peine. Si les personnes incarcérées sont globalement perçues comme des « *mi-citoyens* » dont le témoignage aurait peu de valeur, les longues peines apparaissent comme des laisser pour compte de la République. Alors que la sortie doit se penser « *dès l'arrivée* », dans le champ de représentation elle ne ferait pas partie des préoccupations des longues peines. On se soucie peu de cette question en ce qui les concerne.

« Quand il y a trop d'emphase sur la récidive on se préoccupe de ceux qui sortent et on néglige ceux qui ont une longue peine, même si on sait que la forte majorité de ces derniers retourneront éventuellement en milieu libre ».

Par Yann MAURIN
Conseiller Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation